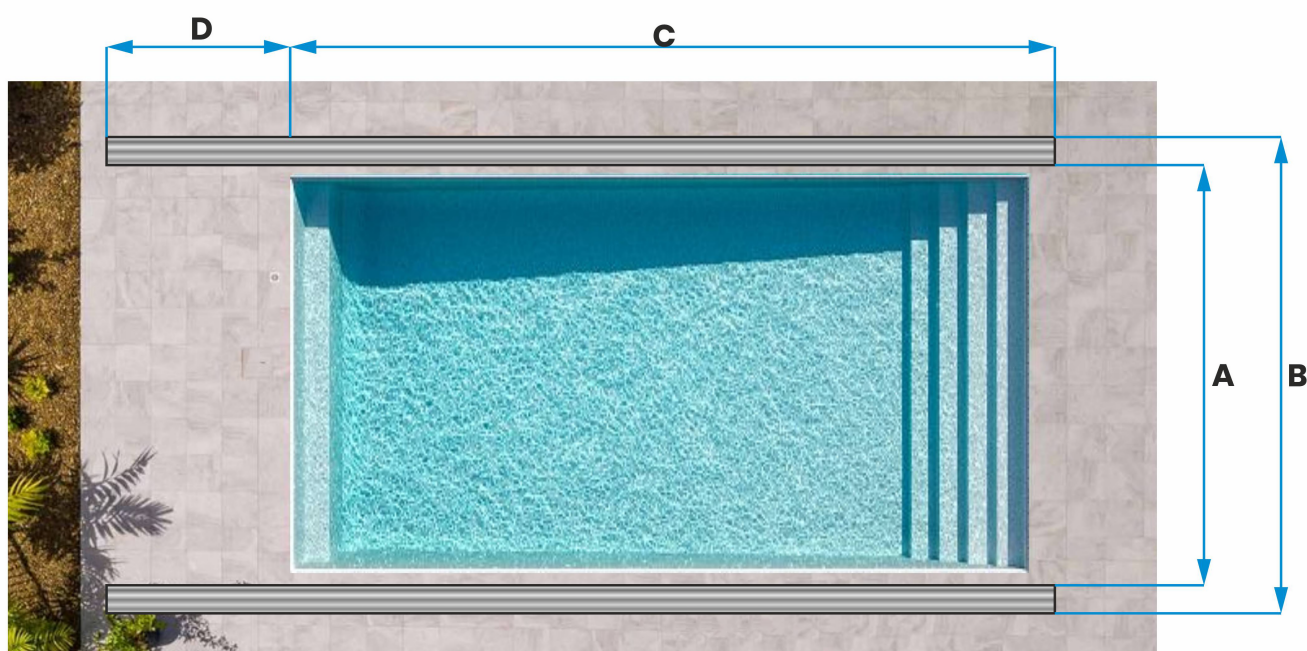




PRÉPARATION DE LA CONSTRUCTION AVANT LA POSE DE L'ABRI DE PISCINE

**Abri de piscine bas DIAMANT
1062x360cm, 5 modules**

cm				
Largeur intérieure A	Largeur extérieure B	Longueur de l'abri E	Élévation de la face avant G	Rails derrière la piscine F
360	460	1062	7	245



Sur le lieu de pose des rails, une bande de béton (de préférence faire un nivellement) **complètement** horizontale, lisse, d'une épaisseur d'au moins 25 cm, d'une longueur correspondant aux dimensions « E » + « F » et d'une largeur correspondant à l'écartement « A » et « B », est réalisée. Dans la plupart des cas, les rails sont posés sur une surface finie (dallage, topstone, bois-plastique, béton matricé, etc.) qui est fermement collée à la « couche de béton étendue pour les rails de l'abri ».

Les parties situées sous les faces avant et arrière doivent être dans le même plan horizontal. Les déviations horizontales max. ne peuvent pas être supérieures à l'élévation de la face avant « G - 2cm ».